

LES ÉTABLISSEMENTS FÊTENT L'ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE

www.ac-caen.fr

Signé le 22 janvier 1963 entre la France et la République fédérale d'Allemagne à l'époque, par le Général De Gaulle et le chancelier Adenauer, le Traité de l'Élysée est considéré comme l'acte fondateur d'une coopération étroite. Il a donné naissance entre autres à l'OFAJ (Office franco-allemand de la jeunesse), à la chaîne de télévision culturelle ARTE, au Haut Conseil culturel franco-allemand ou l'université franco-allemande.

Les élèves du lycée Allende ont réalisé, avec l'appui des adultes : un déjeuner allemand et un gigantesque goûter franco-allemand, des affiches, des expositions, des animations dont un quiz et des courts-métrages, - avec le concours précieux de M. Jamme, Assistant d'éducation, qui, ne comptant pas ses heures, a mis ses compétences à disposition. Ces courts métrages, à la manière de « Karambolage » ont été projetés en présence de Madame GOURDY, DAREIC du Rectorat, Mme LEFRANC, Relations internationales à la Mairie d'Hérouville-Saint-Clair, Mme BONNISSANT, Maire-adjointe à l'Éducation, M. CHESNAY, ancien proviseur ; ils seront diffusés au cinéma LUX dans le cadre des « karambolages » jeudi 24 janvier.

« Franzosen und Deutsche : einmal Freunde, immer Freunde ! »

